



## Pour diffusion immédiate

### **Les chiropraticiens du Nouveau-Brunswick demandent au gouvernement de donner la priorité à la santé neuromusculo-squelettique**

**Fredericton, N.-B. (le 22 mars 2022)** – Aujourd'hui, l'Association des chiropraticiens du Nouveau-Brunswick (ACNB) applaudit les nouveaux investissements annoncés par le gouvernement du Nouveau-Brunswick dans les soins de santé, notamment pour l'amélioration des services de soins primaires et un système collaboratif plus connecté. Notamment, le budget met en lumière quelques initiatives récentes visant à renforcer le rôle des pharmaciens et des ambulanciers. De même, l'ACNB appuie les initiatives en cours qui assureraient que tous les professions de la santé réglementées puissent exercer leur plein champ de pratique. Aussi, nous appuyons les mesures qui visent à éliminer les obstacles à l'accès des Néo-Brunswickois à ces services.

Une partie des défis auxquels fait face le gouvernement du Nouveau-Brunswick consiste à assurer une main-d'œuvre en santé et productive pour aider à atténuer les pénuries, ainsi qu'à soutenir une économie plus forte et prospère. Cependant, pour ce faire, nous devons nous assurer que la province prend en charge le fardeau des maladies chroniques ou récurrentes, telles que les troubles neuromusculo-squelettiques. Les troubles neuromusculo-squelettiques ont un impact considérable sur la santé de notre main-d'œuvre actuelle.

« Chaque année, des milliers de Néo-Brunswickois souffrent de troubles neuromusculo-squelettiques, comme des maux de dos, des douleurs au cou et des maux de tête. Ces conditions sont parmi les troubles les plus répandues et les plus coûteuses. Ce sont aussi une cause importante d'invalidité à court et à long terme au Nouveau-Brunswick », a déclaré le Dr Ryan Coster, président de l'ACNB. « Les troubles neuromusculo-squelettiques ont un impact sérieux sur la rétention de la main-d'œuvre du Nouveau-Brunswick et, en fin de compte, sur la productivité de cette province. » Les chiropraticiens du N.-B. croient que le fardeau des troubles neuromusculo-squelettiques doit être pris en considération dans le cadre des priorités économiques.

Avec l'attention portée par le gouvernement du Nouveau-Brunswick sur l'amélioration du système de santé de la province, les chiropraticiens du Nouveau-Brunswick demandent qu'une attention particulière soit portée sur les troubles neuromusculo-squelettiques. Nous pensons que cela peut être réalisé grâce à des investissements concrets et en veillant à ce que les professions dotées d'une expertise unique pour aider soient intégrées dans des équipes de soins communautaires afin d'assurer un accès rapide et approprié. De plus, de nouveaux outils doivent être introduits pour aider au triage et à la réorientation des patients vers des fournisseurs paramédicaux.

« Chaque jour, les chiropraticiens du N.-B. constatent l'impact des troubles neuromusculosquelettiques sur la vie des Néo-Brunswickois, qui sont encore exacerbés par la pandémie de COVID-19 et les nouvelles réalités du télétravail. Nous ne pouvons plus attendre pour agir.

Les chiropraticiens du Nouveau-Brunswick, en tant qu'experts de la colonne vertébrale, des muscles et du système nerveux, jouent déjà un rôle important en aidant à soulager le fardeau des troubles neuromusculo-squelettiques en offrant des options de soins conservateurs fondés sur des données probantes à des milliers de Néo-Brunswickois chaque année.

« Nous continuons de préconiser un engagement clair qui fait de la santé neuromusculo-squelettique une priorité, dans le cadre du plan de soins de santé », conclut le Dr Coster. « Le Nouveau-Brunswick a une occasion unique de se démarquer et d'adopter une approche stratégique et durable pour soutenir les travailleurs du Nouveau-

Brunswick, tout en stimulant notre économie. Nous invitons l'occasion de travailler avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick pour veiller à ce que les gens aient accès aux soins dont ils ont besoin au bon moment et par le bon fournisseur. »

-30-

**Pour plus d'information veuillez contacter:**

Frances LeBlanc, directrice générale

Téléphone : (506) 455-6800

Courriel : [fleblanc@nbchiropractic.ca](mailto:fleblanc@nbchiropractic.ca)

L'Association des chiropraticiens du Nouveau-Brunswick s'efforce d'habiliter et de soutenir les chiropraticiens du Nouveau-Brunswick en tant que chef de file en santé neuromusculo-squelettique. Pour plus d'informations sur l'ACNB ou pour consulter un docteur en chiropratique, veuillez visiter le [www.nbchiropractic.ca](http://www.nbchiropractic.ca).